

MESSAGE 4
AVRIL 2016

Semis de maïs



- ✓ **Lors de l'attelage du matériel, je vérifie la présence des goupilles, de l'attache des flexibles, le câblage de l'éclairage et de la protection du cardan. Si je dois intervenir sur le matériel, je le fais moteur arrêté (nombreux accidents par happement de la prise de force) et je descends correctement de mon tracteur**
- ✓ **Lors du remplissage des trémies du semoir ou du micro-granulateur, je porte un masque pour éviter de respirer les poussières**
- ✓ **Lors du chantier, je respecte les consignes de vitesse et de profondeur de semis. Si je dois intervenir sur le semoir, je prends 2 minutes pour faire un diagnostic pour intervenir en toute sécurité.**
- ✓ **Avant de reprendre la route, je vérifie la propreté des dispositifs de signalisation, la propreté des roues pour ne pas mettre de la terre sur la route et je respecte le code de la route**
- ✓ **Chaque soir, je vidange les trémies (humidité la nuit), je réalise un nettoyage complet des vitres. Je transmets les fiches de chantier pour les clients ayant mis du micro-granulé**

Campagne de communication sur le thème « Santé, Sécurité, Hygiène » réalisée dans le cadre d'une étude GPEC.
Avec la participation financière de la FNEDT.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES
PAYS DE LA LOIRE

Retrouvez toutes les
images « Santé, Sécurité,
Hygiène » sur le site
www.edt-paysdelaloire.fr